

## Lucien Poirot

---

**De:** Bernard Levesque <bernard-levesque@orange.fr>  
**Envoyé:** mardi 21 novembre 2023 19:55  
**À:** bernard-levesque@orange.fr  
**Objet:** CD50: Pass'Sport 2023 - Mémo  
**Pièces jointes:** PassSport2023\_Vignette adhérent.png; Le Pass'Sport en 3 clics-vDef2.pptx

----- Original Message -----

**From:** [CDOS Manche](#)  
**To:** [CDOS Manche](#)  
**Sent:** Monday, November 20, 2023 3:18 PM  
**Subject:** Pass'Sport 2023 - Mémo

Bonjour,

Vous avez encore **jusqu'au 31 décembre pour utiliser les codes Pass'Sport** au sein de vos clubs.

Nous vous remercions par avance de faire passer le message suivant à vos clubs et à vos organisations.

Le CDOS de la Manche reste à disposition pour toutes demandes à ce sujet.

Thibaud CONDETTE  
Chargé de développement – CDOS de la Manche  
02 33 57 67 97 – 07 84 57 37 79

<https://linktr.ee/cdosmanche>

---

Bonjour à tous et à toutes,

Comme annoncé, le ministère engage une nouvelle phase de communication afin de rappeler aux bénéficiaires qu'il est **toujours possible d'utiliser son Pass'Sport jusqu'au 31 décembre 2023, y compris si l'adhésion a déjà été réalisée.**

Cette campagne se fera *via* les **réseaux sociaux**. Vous pouvez la **relayer auprès des acteurs de proximité** en lien avec ce public. Une vignette est joint au présent mail en complément des outils de communication disponibles sur le portail Pass'Sport.

Le rôle des clubs est également essentiel. Afin de les accompagner, nous avons réalisé **une fiche réflexe et une vignette** leur permettant de comprendre la démarche « **Pass'Sport en 3 clics** » qui leur garantit une **procédure simple et fluide** :

- ➤ **la création d'un compte LCA est simple et rapide (5 mn)**
- ➤ **la demande de remboursement par le club est facilitée** : les clubs n'ont que le code du jeune à saisir ;
- ➤ **l'Etat rembourse en moins d'un mois le club**, à compter de la vérification des pièces justificatives (RIB et attestation d'affiliation)

Nous avons communiqué ces éléments au CNOSF, aux DTN ainsi qu'aux têtes de réseaux des associations agréées JEP et des LSM.

Je vous invite à vous **rapprocher des CROS et les CDOS** pour assurer une diffusion efficace de cette information et une mobilisation effective des clubs.

Vous pourrez également diffuser cette information aux **associations agréées SPORT et JEP** qui demeurent insuffisamment présentes dans le dispositif ainsi qu'aux **structures des loisirs sportifs marchands** de votre territoire.

L'objectif est de maintenir la dynamique positive actuelle afin de mobiliser rapidement les clubs encore frileux et d'inciter les clubs à saisir rapidement les codes qu'ils ont déjà récolté, avant le 31 décembre, délai de rigueur.

Nous vous remercions pour votre pleine mobilisation sur les deux derniers mois de l'année et restons à votre disposition en tant que de besoin,

L'équipe Pass'Sport

[passsport@sports.gouv.fr](mailto:passsport@sports.gouv.fr)

